



Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 11.02.2011

Modifié 10.02.2011 (F) Version 6.0

**Anti-Seize ASA Spray d'Assemblage ASA (F)**

---

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

#### Nom commercial

Anti-Seize ASA Spray d'Assemblage ASA (F)  
Code-Nr. 270000

#### Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster  
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244  
E-Mail : info@weicon.de  
Internet : www.weicon.de

#### Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

#### Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)  
Téléphone ++49(0)228-19 240

#### Conditions d'utilisation recommandées

Sprays et pâtes de montage haute performance et anticorrosion

---

## 2. Identification des dangers

### Classification - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F+; R12  
N; R51/53  
R67

#### Phrases R

12 Extrêmement inflammable.  
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

#### Remarques relatives à l'étiquetage

Produit classé et étiqueté d'après les Directives européennes.

**F+** Extrêmement inflammable  
**N** Dangereux pour l'environnement

#### Phrases R

12 Extrêmement inflammable.  
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### Phrases S

29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.



Fiche de données de sécurité conforme  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression

11.02.2011

Modifié

10.02.2011 (F) Version 6.0

**Anti-Seize ASA Spray d'Assemblage ASA (F)**

36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
59	Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.
61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

**Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges**

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Risque de formation de mélanges de vapeur/air explosifs dans des locaux insuffisamment aérés. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles ou d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

**Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement**

Une utilisation extensive risque de générer des mélanges vapeur-air combustibles / inflammables.

### 3. Composition/informations sur les composants

**Description**

Aérosol lubrifiant à base de solvants. Gaz propulseur: propane / butane

**Composants dangereux**

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - 67/548/CEE
1305-62-0	215-137-3	Hydroxyde de calcium	< 2,2	Xi, R38-41
61641-74-5		Mélange propane-butane	40-50	F+, R12
64742-49-0	265-151-9	Naphta (pétrole) hydrotraité, exempt d'aromatiques (note p) < 0,1% benzol	< 17	F11; Xn R 65; Xi R38; R67; N R51/53
1314-13-2	215-222-5	oxyde de zinc	< 1,1	N R50-53

### 4. Premiers secours

**Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**Après inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

**Après ingestion**

Ne pas faire vomir.

Assurer un traitement médical.

**Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels**

Les symptômes suivants peuvent apparaître:

perte de connaissance

narcole

céphalées

engourdissement

vertiges

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Agents d'extinction appropriés

mousse  
produits extincteurs en poudre  
dioxyde de carbone

### Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

jet d'eau

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire lourd.

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

### Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Les précautions individuelles

Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
Tenir à l'écart des sources d'ignition.  
Sol très glissant suite au déversement du produit.

### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

### Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.  
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

---

## 7. Manipulation et stockage

### Précautions lors de la manipulation

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.  
Ne pas pulvériser au contact d'une flamme ou d'objets incandescents.  
Récipient sous pression.  
Le produit est combustible.  
Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.  
Éviter les sources de chaleur.

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.  
Observer les directives administratives sur l'emménagement des cylindres / boîtes à gaz comprimé.

### Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des matières combustibles.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.  
La température de stockage ne doit pas être supérieure à 50 °C.  
Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.  
Stocké au frais.



## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]	Remarque
106-97-8	n-Butane	8 heures Court terme	1900 -	800 -	-

### Protection respiratoire

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire  
appareil de protection respiratoire isolant

### Protection des mains

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/  
durée de vie, résistance au mouillage]:caoutchouc nitrile; 0,4mm;480min;60min.

### Protection des yeux

lunettes de protection

### Protection de la peau

Vêtements de protection

### Mesures générales de protection

Eviter d'inspirer les gazes.

Eviter d'inspirer les aerosoles.

### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Etat

Aérosol

### Couleur

gris

### Odeur

de solvant

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Température d'inflammation</b>	> 250 °C				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	0,6 Vol-%				
<b>Pression de vapeur</b>	3,5 bar	20 °C			
<b>Densité</b>	0,72 g/ml	20 °C			
<b>Solubilité dans l'eau</b>					insoluble

### Danger d'explosion

Le produit est non explosif - pourtant on ne peut pas exclure le risque de formation de mélanges de vapeur/air explosifs.



---

## 10. Stabilité et réactivité

### Conditions à éviter

Tenir éloigner de la chaleur.

Forme avec l'air un mélange gazeux explosif.

### Matières à éviter

Réagit au contact des acides, des bases et des agents d'oxydation.

### Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone

### Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

---

## 11. Informations toxicologiques

### Constatations empiriques

L'inhalation a un effet narcotique ou provoque une sensation d'ivresse

### Remarques générales

Marquage distinctif conforme à la procédure de calcul spécifiée dans la Directive CE 1999/45/CE.

---

## 12. Informations écologiques

### Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

Ne pas déverser le produit dans les eaux.

---

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Code déchets

15 01 10\*

### Nom du déchet

emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

### Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

### Recommandations relatives à l'emballage

Éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.

### Remarques générales

Pour éliminer la boîte conformément aux dispositions en vigueur, il faut au préalable la vider complètement.

---

## 14. Informations relatives au transport

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, (D), Code de classification: 5F

Transport en tant que "quantité limitée " en conformité avec chapitre 3.4 ADR

### Transport maritime IMDG

UN 1950 AEROSOLS (ZINC OXIDE, NAPHTHA (PETROLEUM)), 2.1, MAINE POLLUTANT

### Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 1950 Aerosols, inflammable, 2.1

### Informations diverses relatives au transport

24h EMERGENCY CONTACT (TRANSPORT) +49(0)178 433 7434 (Consultank Lutz Harder GmbH)



---

## 15. Informations réglementaires

### Directive COV (composants organiques volatils)

Valeur COV 0,042-0,181 g/L  
(composants organiques  
volatils)

---

## 16. Autres informations

### Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.  
Danish MAL code: 2-1

### Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

- R 11 Facilement inflammable.
- R 12 Extrêmement inflammable.
- R 38 Irritant pour la peau.
- R 41 Risque de lésions oculaires graves.
- R 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.